



SÉANCE DU 30 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 30 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de LAPOUYADE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence d'Hélène ESTRADE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Mai 2022.

Étaient présents : Madame Hélène ESTRADE, Monsieur Stéphane BEAUFILS, Monsieur Jacques DURADE, Madame Rose-Laure BOULANGER, Madame Sandra CHARBLEYTOU-CHAMORRO, Monsieur Mickaël GODINEAU, Madame Anaïs MINBIELLE

Absent ayant voté par procuration : //

Absents excusés : Monsieur Hervé GODINAUD, Monsieur Jean-Dominique MOSSE, Monsieur Kevin BONNET, Madame Danielle CARBONEL

Absent non excusé : //

Madame Rose-Laure BOULANGER a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 09 Mai 2022 et passe à l'ordre du jour

ATTRIBUTION DU MARCHÉ -TRAVAUX DE VOIRIES 2022-

Madame le Maire rappelle les inscriptions budgétaires du programme « Travaux de voiries », approuvées par l'adoption du budget en date du 12 Avril 2022

Elle indique qu'une procédure de consultation a été lancée pour un lot unique VOIRIES avec pour caractéristiques principales : assainissement, purge, rabotage, reprofilage, couche de roulement en enrobé, signalisation.

Elle ajoute que la procédure de mise en concurrence sous la forme d'un marché à procédure adaptée conformément aux dispositions des Articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique a débuté par la mise en ligne sur la plateforme <https://demat-ampa.fr> le 12 avril 2022, suivie d'une insertion dans la presse LE RESISTANT, publiée le 21 avril 2022.

La date limite de réception des offres était fixée au 12 mai 2022 à 12 heures.

Deux entreprises ont présenté une offre, par voie dématérialisée, dans les délais impartis. Le dépouillement des plis a été fait le 12 mai 2022. Les plis ont ensuite été remis à la maîtrise d'œuvre pour être analysés selon les critères de jugement énoncés dans le règlement de la consultation :

Critère d'attribution	Coefficient
Valeur technique, références professionnelles, qualifications et compétences, mémoire technique de l'Entreprise	40%
Prix des prestations	40%
Garanties de qualité de mises en œuvre proposées par l'Entreprise dans le respect du planning d'exécution des travaux	10%
Les garanties professionnelles de l'entreprise pour ce genre de prestation	10%

Eu égard à leur complexité, ces travaux sont conduits par Monsieur Michel SOULÉ, architecte à Bègles, moyennant des frais d'honoraires d'un montant de **12 498.30 € HT**. Madame le Maire indique que le marché de maîtrise d'œuvre est signé en vertu de la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération 2020-0406.03 en date du 4 Juin 2020 selon les dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Quant au regard du rapport de l'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, le Maire propose à l'Assemblée délibérante de retenir l'offre de l'Entreprise COLAS pour un montant de 215 008.29 € HT (258 009.95 € TTC), reconnue l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport d'analyse des offres remis par le maître d'œuvre,
après en avoir délibéré, à l'unanimité:

-Prend acte de l'avis de Madame le Maire et décide d'attribuer le marché de travaux de voiries à l'entreprise **COLAS** domiciliée 202 Route de Paris à SAINT DENIS DE PILE aux conditions financières évoquées ci-dessous.

-Autorise Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que toutes pièces s'y affèrent,

-Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022, section d'investissement, opération n°12-02 « VOIRIE ».

	ESTIMATION MO H.T	Offre HT
Lot1 VOIRIE	210 937.75 €	215 008.29 €
<i>Installations chantier</i>		2 018.56 €
<i>Chemin de Jarnac -voirie chaussée en enrobé-</i>		161 439.47 €
<i>Chemin de Jarnac -Pont de Riou-Mise en sécurité</i>		9 050.38 €
<i>Chemin de Jarnac-Carrefour-Mise en sécurité</i>		7 524.21 €
<i>Chemin de Vincent-Aménagement accotement</i>		7 177.83 €
<i>Jarnac-Création de deux écluses-</i>		27 797.84 €

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt heure

SEANCE DU 30 MAI 2022

2022-3005.01	ATTRIBUTION DU MARCHÉ – TRAVAUX DE VOIRIES	369
--------------	--	-----

EMARGEMENTS

NOMS et Prénoms	FONCTIONS	EMARGEMENTS
ESTRADE Hélène	Maire	
BEUFILS Stéphane	Adjoint	
DURADE Jacques	Adjoint	
Rose-Laure BOULANGER	Conseillère Municipale	
Sandra CHARBLEYTOU CHAMORRO	Conseillère Municipale	
Mickaël GODINEAU	Conseiller Municipal	
Anaïs MINBIELLE	Conseillère Municipale	